

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 26/04/2022 - 16:30**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de Sens

100 rue de la république 89100 SENS

**Objet du marché :** MAINTENANCE PREVENTIVE DES ECLAIRAGES SPORTIFS DE LA VILLE DE SENS

**Durée du marché :** Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification pour une durée d'un an. Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, à compter de la date anniversaire de la notification du marché pour une période de 12 mois à chaque reconduction.

**Nombre et consistance des lots :** Pas de lots

**Procédure de passation :** Procédure adaptée

**Modalités d'attribution :** Se reporter au chapitre dédié des conditions générales

**Critères de sélection :** Se reporter au chapitre dédié des conditions générales

**Date limite :** Date limite de réception des offres : 20/05/2022 à 16h00

**Renseignements divers :** Marché à procédure adaptée.

Visite de site obligatoire-Certificat de visite à joindre à l'offre sous peine d'irrégularité.

Introduction des recours :

- Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

- Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue d'Assas BP 61616, 21016, Dijon

Téléphone : 03 80 73 91 00

Courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

Adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon

1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03

Téléphone : 04 26 99 28 33

Courriel : [ara.ccira@direccte.gouv](mailto:ara.ccira@direccte.gouv)

**Adresse Internet du profil acheteur :** [https://marches.ternum-](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=638739&orgAcronyme=e9m)

[bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=638739&orgAcronyme=e9m](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=638739&orgAcronyme=e9m)

**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication :** 26/04/2022

## DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3861862**

### SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

**Marchés Online** Publication intégrale

**Département** : 89 - Yonne

### DONNÉES DE FACTURATION

**Libellé de la facture** :

-

**Adresse d'expédition** :

-